

# Aide à la normandisation du cheptel - (POPE) : PORCIN

## REGION NORMANDIE

### Présentation du dispositif

Le Plan Opérationnel Patrimoine Elevage (POPE) - Porcin a pour objectif de soutenir la reproduction, la conservation et le développement de la race porcine normande par la création ou le renforcement d'activité économiques avec le porc de Bayeux. Cette race patrimoniale est par essence parfaitement adaptées au territoire normand et incarne la richesse culturelle historique de la Normandie en matière d'élevage et de biodiversité. La Région souhaite donc encourager le recours à cette race dans l'activité agricole et sa diversification.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

- Entreprises éligibles

Le bénéficiaire du dispositif est un agriculteur à titre principal ou secondaire ayant leur sièges social en Normandie et adhérant à l'organisme de sélection ou de conservation agréé par le Ministre de l'agriculture.

#### Pour quel projet ?

- Présentation des projets

Le dispositif vise tout projet :

- création ou développement (un projet d'augmentation de 10% minimum de la production) d'un atelier de porcs de Bayeux,
- d'achat d'animaux inscrit au catalogue,
- d'étude économique du projet fournie.

- Dépenses concernées

Les dépenses éligibles sont les porcs de Bayeux : cochettes, verrats.

### Montant de l'aide

#### De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide de la région prend la forme d'une subvention forfaitaire de 50 € par cochette ou verrat.

Le plancher d'intervention est de 300 €.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

La demande d'aide se fait en ligne sur le site de la Région Normandie.

### Quel cumul possible ?

Le dispositif est limité à un dossier par an et par porteur.

L'aide régionale est cumulable avec d'autres aides dans la limite de la réglementation communautaire applicable.

---

## Critères complémentaires

- Forme juridique
  - › Entreprise Individuelle
    - › Exploitant agricole
- Données supplémentaires
  - › Aides soumises au règlement
    - › Règle de minimis n°2023/2831

---

## Organisme

### REGION NORMANDIE

- Site de Caen : Abbaye-aux-Dames Place Reine Mathilde CS 50523 - 14035 Caen Cedex 1

Site de Rouen : 5rue Robert Schuman CS 21129 - 76 174 Rouen Cedex

---

## Déposer son dossier

- [https://monespace-aides.normandie.fr/account-management/crno-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faidess%2F%23%2Fcrno%2Fconnecte%2FF\\_NTEL010AGRI%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-crno-portail-depot-demande-aides&footer=https:%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faidess%2F%23%2Fcrno%2Fmentions-legales,Mentions%201%C3%A9gales,\\_self:https:%2F%2Faidess.normandie.fr%2Fbesoin-d-aide,Nous%20contacter,\\_blank](https://monespace-aides.normandie.fr/account-management/crno-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faidess%2F%23%2Fcrno%2Fconnecte%2FF_NTEL010AGRI%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-crno-portail-depot-demande-aides&footer=https:%2F%2Fmonespace-aides.normandie.fr%2Faidess%2F%23%2Fcrno%2Fmentions-legales,Mentions%201%C3%A9gales,_self:https:%2F%2Faidess.normandie.fr%2Fbesoin-d-aide,Nous%20contacter,_blank)